

## Au Conseil Intercommunal

PRÉAVIS n° 04/2020 (*législature 2016-2021*)  
relatif à une demande de crédit de CHF 274'235.30 TTC  
financé par un emprunt ou trésorerie courante et  
destiné au rachat du mobilier scolaire de l'école du  
Vallon de la commune de Saint-Cergue.

---

*Membre Codir responsable : M. Paul Ménard*

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

### But du préavis

Le but du présent préavis est de faire l'acquisition du mobilier scolaire (pupitres, chaises, armoires, écrans tactiles, etc.) de la nouvelle école du Vallon, de la commune de Saint-Cergue, inaugurée à la rentrée scolaire de septembre 2019.

### Historique

Au cours du Conseil intercommunal du 3 mars 2018 était adopté le préavis 02/2018 relatif à l'intention d'achat du bâtiment sis à Saint-Cergue et destiné à accueillir 8 classes d'école et 1 unité d'accueil pour écoliers (UAPE) pour un montant estimé à CHF 6'896'000.00 TTC.

L'estimation des coûts pour l'ensemble du mobilier des 8 classes et des zones administratives (salle des professeurs et administration) était de l'ordre de CHF 367'200.00 TTC.

La question de la reprise de la nouvelle école du Vallon par l'AISGE a été rediscutée par la commune de Saint-Cergue. Au cours du conseil communal du 19 mars 2019, le préavis 02/2019 de la modification des conclusions des préavis municipaux 01/2015 et 06/2017 de l'école du Vallon était adopté à l'unanimité. Plus précisément, ces précédents préavis concernaient une demande de crédit destiné au financement des frais d'études jusqu'au crédit de construction du bâtiment scolaire<sup>1</sup> et d'une demande de crédits pour la construction de la nouvelle école.<sup>2</sup>

Le 14 mai 2019, la municipalité de Saint-Cergue informait le Comité de direction de l'AISGE de sa modification de position quant à la vente de l'école du Vallon à l'AISGE tout en précisant que cette décision ne concernait pas le mobilier scolaire.

---

<sup>1</sup> Préavis municipal No 01/2015 du conseil communal de Saint-Cergue

<sup>2</sup> Préavis municipal No 06/2016 du conseil communal de Saint-Cergue

**Objet**

L'objet de ce préavis concerne l'acquisition du mobilier de l'entité scolaire du Vallon, à l'exclusion des meubles de l'UAPE.

**Récapitulatif des coûts**

No de référence	No de facture	Description	Montant (CHF)
000348	RG1901066	Mobilier scolaire, pupitres, facture finale	41'259.40
000350	RG1900482	Mobilier scolaire, armoires	31'859.00
001935	RG1901066	Mobilier scolaire, pupitres	128'372.70
002026	RG1900385	Tableaux blancs	1'265.50
002028	RG1900384	Tableaux blancs	942.40
002115	RG1900282	Écrans tactiles	63'481.40
002768	RG1900292	Écrans tactiles facture finale	7'054.90
		<b>TOTAL mobilier-école du Vallon</b>	<b>274'235.30</b>

**Conclusion**

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil Intercommunal

Vu Le préavis n° 04/2020 relatif à une demande de crédit de 274'235.30 TTC destiné au rachat du mobilier scolaire de l'école du Vallon de la commune de Saint-Cergue.

Ouï le rapport de la commission ad hoc « Bâtiments »

Ouï le rapport de la commission « Gestion/finances »

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide D'accorder au Comité directeur de l'AISGE un crédit de 274'235.30 TTC destiné au rachat du mobilier scolaire de l'école du Vallon de la commune de Saint-Cergue

de financer ce dernier par un emprunt bancaire ou, si les finances le permettent, par la trésorerie courante

d'amortir cet objet sur une période de 10 ans

Ainsi délibéré par le CODIR AISGE dans sa séance du 22 avril 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal.

AU NOM DU CODIR AISGE :

La Présidente : La Secrétaire générale :

Florence SAGE Dominique ALTHAUS

The image shows a circular official stamp of the AISGE (Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs). The stamp contains the text 'COMITÉ DE DIRECTION' at the top and 'A.I.S.G.E.' at the bottom. In the center, there is a coat of arms with the motto 'LIBERTÉ ET PATRIE'. Overlaid on the stamp are two handwritten signatures in black ink, corresponding to the names Florence SAGE and Dominique ALTHAUS mentioned in the text above.